

2025 / 6141

CA Béthune-Bruay Artois-Lys Romane

Reçu le 07 JUL. 2025



ARTOIS
MOBILITÉS

Pôle Transports et Mobilités

Référence : 2506-73TD

Objet : déclaration de projet
emportant mise en compatibilité du
PLUi du Sivom de l'Artois

Monsieur Olivier GACQUERRE
Président
Communauté d'agglomération de
Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
100, avenue de Londres
62411 BETHUNE

Lens, le 02 JUL. 2025

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 16 mai 2025, vous m'avez notifié le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi du Sivom de l'Artois sur la commune de Richebourg. Celle-ci a pour objet de permettre l'installation d'une future déchetterie intercommunale.

Cette procédure s'inscrit dans un projet plus large porté par l'agglomération de création de déchetteries sur le Bas-Pays, territoire historiquement dépourvu de tels équipements.

Ce projet n'aura pas ou peu d'incidences sur le fonctionnement des services de transport à la demande et des circuits scolaires sur le périmètre de la commune et ne nécessitera pas le déploiement d'offre supplémentaire.

Aussi j'ai le plaisir de vous annoncer qu'un avis favorable est émis par l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (Artois Mobilités) sur cette procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président d'Artois Mobilités,

Laurent DUPORGE

